



HAL
open science

Universitaires gaullistes ou gaullisme universitaire ? Réflexion sur les liens entre le monde académique et le pouvoir gaulliste entre 1958 et 1981

Emmanuelle Picard

► **To cite this version:**

Emmanuelle Picard. Universitaires gaullistes ou gaullisme universitaire ? Réflexion sur les liens entre le monde académique et le pouvoir gaulliste entre 1958 et 1981. Bernard Lachaise, François Audigier et Sébastien Laurent (dir.). Gaullistes, hommes et réseaux, Nouveau Monde Éditions, pp.295-304, 2013. ⟨halshs-00874805⟩

HAL Id: halshs-00874805

<https://shs.hal.science/halshs-00874805v1>

Submitted on 11 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« Universitaires gaullistes ou gaullisme universitaire ? Réflexion sur les liens entre le monde académique et le pouvoir gaulliste entre 1958 et 1981 »

Emmanuelle Picard

ENSL/UMR 5190 LARHRA (équipe Histoire de l'éducation)

Plus encore peut être que pour d'autres professions, l'identification des universitaires gaullistes paraît relever de la gageure. En effet, alors même qu'ils interviennent fréquemment dans l'espace public, en particulier par le biais d'une activité pétitionnaire ou essayiste¹, les universitaires français s'engagent rarement de façon directe auprès des partis politiques, exception faite des débuts de la IIIe République² ; à cette période, leur présence sur les bancs de l'Assemblée nationale a pu nourrir la représentation d'une République des professeurs³. Mais durant le XXe siècle, ils sont en fait très peu nombreux à occuper un mandat national et leurs interventions dans l'espace public passent davantage par des prises de position individuelles, en particulier critiques vis-à-vis du pouvoir en place⁴. Pour autant, certains des universitaires participent activement à l'élaboration des politiques d'enseignement supérieur et de recherche, comme conseiller auprès d'un ministre ou membre de cabinet et ce depuis au moins les années 1930⁵. Il ne s'agit pas forcément d'une adhésion politique préalable au(x) parti(s) politique(s) au pouvoir, mais plutôt d'une proximité, d'une forme de « compagnonage de route » qui autorise la participation à l'action politique concrète. Plus davantage que dans les Chambres ou les meetings électoraux, c'est sans doute là que l'on pourrait trouver les « universitaires gaullistes ».

L'expérience gaulliste a ceci de particulier, dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'elle a contribué à des rapprochements individuels, humains et intellectuels, sur la longue durée par le biais de la Résistance, de la France libre, puis du GPRF. Durant cette période, de nombreux universitaires ont travaillé aux côtés et avec les gaullistes, alors même qu'ils n'en partageaient pas forcément les idées politiques. On peut en particulier rappeler l'alliance stratégique entre le général De Gaulle et le physicien communiste Frédéric Joliot, dans la perspective de développer la recherche scientifique publique et qui s'est incarnée dans la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en octobre 1945⁶. C'est sans doute plus dans cette proximité et ce travail commun que l'on peut trouver ce que, à défaut de mieux, on pourrait désigner comme des compagnons de route du gaullisme. Le retour du général De Gaulle au pouvoir en 1958 verra ainsi se reconstituer cette configuration de collaboration scientifiques/politiques déjà observée à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

¹ Cf. Christophe Charle, *Naissance des intellectuels, 1880-1900*, Paris, Les éditions de Minuit, 1990. Et sur la période plus récente, Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passion françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1990.

² Cf. George Weisz, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

³ Christophe Charle a donné pour titre à son étude sur l'université sous la IIIe République, *La République des Universitaires*, Paris, Seuil, 1994.

⁴ Pour la période qui nous intéresse, on peut en citer de nombreux exemples sur l'opposition à la guerre du Vietnam ou à la politique française en Algérie ; cf. au sujet du « Manifeste des 121 », Laurent Jalabert, « Aux origines de la génération 1968 : les étudiants français et la guerre du Vietnam », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 55, juillet-septembre 1997, pp. 69-81.

⁵ Cf. Pascal Ory, *La Belle illusion. Culture et politique sous la signe du Front populaire*, Paris, Plon, 1994.

⁶ Cf. Jean-françois Picard, *La République des savants. La recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990, p. 101.

Mais la période envisagée nous impose aussi de prendre en compte l'université en tant que corps et ses réactions, non seulement à la politique mise en œuvre par les gouvernements gaullistes successifs, mais aussi aux réponses qu'ils ont apportées à une période de crise particulièrement aiguë de l'institution universitaire. On peut très schématiquement mettre en évidence un clivage politique traditionnel au sein du monde académique : les facultés de droit et de médecine se caractérisent par une plus grande proximité au pouvoir politique de droite, à la fois sociologique et idéologique, et qui se traduit, dans le cas du gaullisme, par la présence de nombreux juristes et médecins dans l'entourage du général De Gaulle (Paul-Henri Teitgen, René Capitant, Jean-Marcel Jeanneney, Léo Hamon ou Robert Debré)⁷ ; à l'inverse, les facultés des lettres et des sciences comporteraient davantage d'universitaires proches de la gauche, et critiques vis-à-vis des institutions de la Ve République. Ce clivage grossier peut être mobilisé dans l'analyse de l'événement de Mai 68, division sur laquelle se surajouterait une coupure entre mandarins conservateurs d'une part, et une alliance étudiants-enseignants plus jeunes favorables à la remise en cause du *statu quo* universitaire, d'autre part. Pour autant, ce serait sans doute une erreur que d'assimiler proximité à la droite et position conservatrice dans le champ universitaire à une appétence ou un intérêt pour le gaullisme. Mais cette précaution méthodologique n'est pas simple à dépasser, faute d'engagements gaullistes affichés au sein du monde universitaire, et l'on en est souvent réduit à catégoriser comme proches du gaullisme, ceux qui finalement semblent avoir l'oreille du pouvoir en place.

Pourtant le gaullisme universitaire, plutôt que les universitaires gaullistes, n'est pas réductible à ces oppositions structurelles. Il s'organise autour d'un clivage réformateurs/conservateurs qui ne se réduit pas au conflit des facultés, qu'il soit sociologique ou générationnel. Il faut, pour le mettre en évidence, se pencher sur la participation des universitaires à l'élaboration de la politique universitaire durant les deux décennies considérées. À cette aune, Mai 68 constitue bien une rupture, mais pas celle que l'on croit généralement : elle marque la fin d'une forme de gaullisme universitaire, très active et incarnée par les représentants des sciences expérimentales porteurs d'un fort projet modernisateur et son remplacement par un mode d'action et d'intervention qui rend la prédominance aux universitaires le plus socio-politiquement proches du gaullisme et plus conservateurs dans leurs projets. Le cas des universitaires viendrait ainsi nourrir la réflexion sur une tension constitutive du gaullisme, qui allie innovation et conservatisme. L'Université constitue, à ce sujet, un quasi cas d'école.

L'âge d'or d'un gaullisme universitaire : 1958-1968

L'université dont hérite le pouvoir gaulliste au début des années 1960 est une structure centenaire, qui semble de moins en moins adaptées aux nouvelles conditions sociales et économiques des Trente Glorieuses, à la fois croissance démographique des publics étudiants et transformations du monde du travail. La volonté de réforme précède l'arrivée au pouvoir des gaullistes. Elle s'est manifestée, dès le milieu des années 1950, par des prises de position en faveur d'une nécessaire modernisation, dont l'acmé est un colloque tenu à Caen en 1956 autour de Pierre Mendès France, et la mise en place d'associations à dimension de lobby, essentiellement composées de scientifiques issus des facultés des sciences, qui ont développé de nombreux contacts avec le monde politique, la haute administration et la presse. Leurs

⁷ Cette analyse se confirme lorsque l'on examine la provenance estudiantine des membres de l'UJP, recrutés majoritairement dans les facultés de droit et les instituts d'études politiques ; cf. François Audigier, *Génération Gaulliste. L'Union des Jeunes pour le Progrès, une école de formation politique (1965-1975)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. Histoire contemporaine, 2005.

principales critiques portent sur les cursus disciplinaire, leur rigidité et l'obsolescence des structures des facultés, pour lesquels ils demandent une transformation en profondeur sur le modèle anglo-saxon⁸. Malgré leur proximité avec Pierre Mendès France, ils peinent à convaincre les dirigeants politiques de la IV^e République de l'urgence de la réforme⁹. Ces réformateurs vont trouver en leurs successeurs une oreille beaucoup plus attentive, grâce en particulier à la médiation de certains gaullistes influents, mais aussi parce qu'ils rencontrent, dans la personne du général De Gaulle, un interlocuteur déjà depuis longtemps attentif aux questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche¹⁰.

Ces universitaires réformateurs se recrutent surtout parmi les sciences expérimentales, et en particulier la physique et la biologie. Ils sont plutôt jeunes, ont travaillé dans des universités anglo-saxonnes, et sont encore peu soumis aux logiques académiques ou institutionnelles, ce qui autorise une très grande proximité entre chercheurs et universitaires et favorise une approche critique des transformations à mener. Peu d'entre eux occupent des positions de pouvoir (direction de laboratoire, direction scientifique au CNRS, doyenat de faculté), ce qui les protège d'une soumission trop forte aux contraintes spécifiques de ces institutions. Leur force principale est de constituer un réseau informel, souvent basé sur l'amitié, les liens familiaux et les expériences partagées, qu'il s'agisse de la formation initiale (réseau des anciens élèves de l'École normale supérieure par exemple), de l'activité professionnelle ou d'épisodes plus tragiques comme la participation à la Résistance ou la Déportation. Les engagements politiques individuels peuvent être très divers, mais ne jouent aucun rôle dans les prises de position concernant la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agit, pour tous, de faire de ce thème une cause nationale, transcendant les partis et au sujet duquel les solutions doivent être élaborées par les universitaires eux-mêmes. Cette nébuleuse réformatrice se caractérise par une grande souplesse de réaction et de proposition, qui en fera un interlocuteur particulièrement précieux pour un pouvoir gaulliste soucieux de choix pragmatiques.

La cheville ouvrière de la rencontre entre les gaullistes et les universitaires réformateurs est Geneviève Anthonioz-De Gaulle. Nièce du général, Geneviève Anthonioz est en 1958 membre du cabinet d'André Malraux, qui en plus de la culture hérite du dossier de la recherche¹¹. Geneviève Anthonioz a connu, à Ravensbuck, la future femme du mathématicien Marc Zamansky et la sœur du physicien Étienne Bauer. Or il s'agit de deux membres très actifs de ces réseaux : Étienne Bauer a été l'initiateur du Colloque de Caen de 1956, Marc Zamansky le fondateur du Mouvement national pour la recherche scientifique, fondé en février 1958 pour une réforme de la faculté des sciences.

Geneviève Anthonioz-De Gaulle, très avertie sur ces questions du fait de sa fréquentation amicale du groupe des chercheurs convainc André Malraux qu'il est fondamental de s'intéresser à la recherche et de l'enseignement supérieur. Le ministre suit ces suggestions et met en place un groupe de travail dont il confie la direction à Alfred Sauvy. Par ailleurs, il reçoit lui-même, avec Geneviève Anthonioz, un certain nombre de réformateurs qui viennent lui exposer leur analyse de la situation : le mathématicien André Lichnerowicz, le généticien

⁸ Pour une présentation plus détaillée de ces milieux et de leurs initiatives, on peut se référer à Alain Chatriot et Vincent Duclert (dir.), *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle (1955-1969)*, Paris, La Découverte, 2006.

⁹ Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Le mouvement pour l'expansion de la recherche scientifique, 1954-1968 », *Les Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 1995

¹⁰ Cf. par exemple le témoignage de P. Lelong : Pierre Lelong, « Le général de Gaulle et la recherche en France », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], n° 1, 1999, mis en ligne le 19 janvier 2007, consulté le 07 décembre 2011. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/481>

¹¹ L'enseignement supérieur est à l'époque sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Jacques Monod ainsi que Jean-Louis Crémieux-Brilhac, ancien directeur de cabinet de Pierre Mendès France, tous du Colloque de Caen de 1956¹².

La contribution des scientifiques réformateurs à la politique de la recherche et de l'enseignement supérieur des premiers gouvernements de la Ve République passe aussi par leur proximité avec certains membres du gouvernement, et en particulier le Premier ministre Michel Debré¹³, fils du professeur de médecine Robert Debré ou son chef de cabinet, Pierre Racine, bien au fait de ces questions. La nomination du chimiste Pierre Piganiol, comme premier délégué général au Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CCRST), proche de Bauer et de Lichnerowicz mais aussi connu de longue date par le Général De Gaulle pour son implication dans l'un des premiers réseaux de renseignements à destination de la France Libre, finit de sceller cette alliance¹⁴ ; tout comme celle du mathématicien Pierre Lelong, comme conseiller technique pour l'Éducation nationale et la recherche scientifique auprès du Général de Gaulle de 1959 à 1961. Il s'ensuit une importante activité, qui conduit à la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, à la réforme des études médicales, à la croissance du CNRS ou encore à la création de l'Institut national de la recherche médicale (INSERM), dans un contexte d'intense coopération entre une partie du gouvernement et les scientifiques déjà évoqués.

La réforme de l'enseignement supérieur peine, quant à elle, à suivre la même voie, malgré la présence d'Étienne Bauer au cabinet du ministère de l'Éducation nationale et l'implication personnelle de l'historien Charles Morazé, proche de Christian Fouchet¹⁵. Les résistances rencontrées par les tenants de la réforme y sont plus importantes, les mandarins traditionnels, en particulier dans les facultés des lettres et de droit s'opposant de façon régulière aux propositions qui leur sont soumises, nonobstant l'implication importante du physicien Pierre Aigrain, directeur des enseignements supérieurs entre 1965 et le début de 1968 et le volontarisme du ministre¹⁶. Malgré les résistances, un certain nombre d'innovations sont mises en place : le corps des maîtres assistants, la réforme de la licence (devenu DUEL ou DUES, suivi d'une année de licence et d'une année de maîtrise), des études de 3^e cycle avec les DEA et les DESS, la création des IUT. Mais les transformations rapides de l'université, conséquences inévitables de la croissance massive des effectifs lycéens, appelaient des transformations d'une autre ampleur.

Le repli, 1968-1981 : retour à un gaullisme universitaire plus traditionnel ?

Mai 68 est vécu comme une déflagration, au sein même de l'institution universitaire qui n'avait pas anticipé la profondeur de la contestation étudiante¹⁷, ni envisagée les effets de la modification sociologique de grande ampleur du corps enseignant, qui résultait d'un recrutement rapide dans la perspective de faire face aux nouveaux besoins. Dans la

¹² Cf. Antoine Prost, « Les origines des politiques de la recherche en France (1939-1958) », *Les Cahiers pour l'histoire du CNRS 1939- 1989*, n° 1, 1988, pp.

¹³ Il consacre à cette question un chapitre entier de ses mémoires : Michel Debré, *Gouverner. Mémoire 3, 1958-1962*, Paris, A. Michel, 1988, p. 133 sq.

¹⁴ Girolamo Ramunni, « Entretien avec Pierre Piganiol », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], n° 1, 1999, mis en ligne le 06 décembre 2006, consulté le 17 février 2012. URL : <http://histoire-cnrs.revues.org/705>, paragraphe 12.

¹⁵ Cf. Charles Morazé, *Un historien engagé. Mémoires*, Paris, Fayard, 2007, en particulier pp. 281 sq.

¹⁶ On en trouve de nombreuses traces dans les correspondances conservées au sein des documents relatifs à la direction des enseignements supérieurs, Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, versement 1997496/1-15.

¹⁷ François Audigier montre bien la surprise qui est celle des militants de l'Union des Jeunes pour le Progrès, devant le déclenchement et le déroulement de la crise ; cf. François Audigier, « Le malaise des jeunes gaullistes en mai 68 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 70, 2001, pp. 71-88.

perspective qui nous intéresse ici, l'événement produit une double cassure. C'est d'abord la remise en cause, paradoxale, du mouvement réformateur engagé depuis le début de la Ve République. Certes, la loi Faure de novembre 1968 reprend un certain nombre des thèmes portés par les tenants d'une transformation du système, avec la disparition des chaires et du cadre des facultés¹⁸. En ce sens, une partie de leur œuvre a survécu à leur disparition comme conseillers du pouvoir. Car c'est bien en terme de renversement des interlocuteurs que l'on peut aussi envisager les effets de Mai 68. Devant l'apparent désordre, les professeurs d'université réagissent en soutenant massivement le retour à l'ordre et à la légalité. On voit ainsi Raymond Aron, qui s'était depuis plusieurs années montré très critique vis-à-vis du pouvoir gaulliste en particulier au sujet de sa politique extérieure, renouer avec une position de soutien à son égard¹⁹. Par ailleurs, dans le nouveau cadre universitaire, les rapports de force vont s'inverser, redonnant aux mandarins les plus traditionnels un rôle éminent auprès de l'administration de l'enseignement supérieur. L'université post 1968 est certes transformée, voire modernisée, en ce sens qu'elle rompt avec le mode de fonctionnement traditionnel et lui substitue les notions d'autonomie et de participation. Mais cette ouverture se traduit dans le même temps par l'activation de nouveaux clivages, dans lesquels le conflit des facultés et le rôle des mandarins retrouvent une nouvelle vigueur.

Cette période est beaucoup plus mal connue que la précédente, n'ayant encore fait l'objet que de très rares travaux historiques. Une étude sur l'implication des universitaires proches du gaullisme dans la nouvelle instance qu'est la Conférence des présidents d'université manque encore²⁰. Cependant, la lecture des archives de la direction de l'enseignement supérieur renseigne utilement sur le renversement des priorités et des interlocuteurs²¹. Un exemple de cette nouvelle situation peut se lire dans le conflit qui oppose nombre d'universitaires sur la nécessaire réforme du Comité consultatif des universités, organe de gestion des corps enseignants du supérieur. Sa réforme est envisagée dès le début des années 1960 et des décrets sont élaborés et discutés durant la période où Pierre Aigrain se trouve à la tête de la direction des enseignements supérieurs (1965-1967). Le projet avorte du fait des événements de Mai 68, qui repoussent de plusieurs mois la réflexion engagée. La nouvelle version proposée, durant les derniers mois de l'année 1969, est beaucoup moins révolutionnaire que les textes initiaux. Certes, le cadre facultaire ayant disparu après la loi Faure, il était indispensable de réformer l'institution en remettant en cause sa structure initiale. Mais les projets permettant la participation des chercheurs du CNRS ou l'équilibre entre les rangs A et les rangs B ne sont plus d'actualité, violemment repoussés par les professeurs des facultés de droit ou de lettres. Ces derniers iront même jusqu'au Conseil d'État pour voir obtenir une lecture restrictive des décrets finalement mis en place au début des années 1970²².

Sur le plan des groupes de pression, cette période est marquée par le durcissement des oppositions au travers des syndicats d'enseignement supérieur. Le Snesup et l'Autonome

¹⁸ Il n'existe encore que très peu de travaux sur les conditions d'élaboration de la loi Faure. La publication des actes du colloque « Réformer l'Université après 1968. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur et son application (1968-1984) », organisé par la Fondation Charles de Gaulle les 22 et 23 septembre 2012, à l'IEP de Paris, en 2011 est donc très attendue.

¹⁹ Cf. Nicolas Baverez, *Raymond Aron: un moraliste au temps des idéologies*, Paris, Flammarion, 1993.

²⁰ On pourra utilement lire la thèse de Charles Mercier, *René Rémond, Nanterre et l'Université, les enfantements de 68 (1968-1976)*, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011.

²¹ Cf. Emmanuelle Picard et Sylvie Clech, « Sources d'archives publiques conservées aux Archives nationales : quelques jalons de recontextualisation critique de la réforme de l'enseignement en 1968 », texte issu du colloque « Réformer l'Université après 1968. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur et son application (1968-1984) », à paraître en 2012.

²² Pour des développements sur cet épisode, cf. Emmanuelle Picard, « Les universitaires de Mai 68 : tensions structurelles et radicalisation syndicale autour de la réforme du Comité consultatif des universités », in Bruno Benoit, Christian Chevandier, Gilles Morin, Gilles Richard et Gilles Vergnon (dir.), *À chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Presses universitaires de Rennes, 2011, pp. 269-280.

s'affrontent dorénavant sur tous les fronts. Il est intéressant de souligner la renaissance d'un syndicalisme universitaire conservateur, au travers de la Fédération des syndicats autonomes, qui acquiert rapidement le statut d'interlocuteur privilégié du ministère. Si le syndicat autonome des facultés de droit, dirigé par le doyen de la faculté de droit de Paris Georges Vedel, préexistait à Mai 68, ses interventions dans l'espace administratif restaient limitées ; le doyen Vedel était de toutes les façons consulté du fait de sa fonction de responsabilité dans une faculté parisienne, tout comme l'étaient ses équivalents en médecine, sciences et lettres, et c'est à ce titre qu'il prenait position sur les propositions que lui soumettait le ministère. Avec Mai 68, la situation se modifie considérablement. La croissance régulière du Snesup, devenu premier syndicat de l'enseignement supérieur et très actif dans l'espace public, occulte un mouvement de développement similaire du côté des mandarins conservateurs. La refondation du Syndicat autonome des enseignants de médecine (SAEM) à la fin du mois de mai 1968 s'inscrit dans une logique de contre-mobilisation. L'analyse de ses différentes prises de position, mais surtout de ses succès en matière d'inflexion de la politique universitaire, atteste clairement du crédit dont jouit la Fédération des syndicats autonomes auprès de la haute administration de l'enseignement supérieur et du ministère : elle obtient ainsi que la composition des collèges élisant les conseils d'UFR soit modifiée, mais surtout l'instauration d'un *numerus clausus* à la fin de la première année des études médicales en 1971²³.

On peut lire ce changement du rapport des universitaires au pouvoir, et le retour des soutiens plus traditionnels du gaullisme issus des facultés de droit et de médecine, dans leur adhésion à la politique mandarinale mise en œuvre par la nouvelle secrétaire d'État aux Universités, Alice Saunier-Séité nommée en janvier 1976. Cette dernière a mené une politique favorisant les demandes mandarinales, en particulier issues des fractions les plus conservatrices des corps universitaires. Elle a ainsi accepté les demandes de scission d'universités existantes, présentées par des membres des syndicats autonomes désireux de s'autonomiser d'un établissement dans lequel ils estimaient que dominait la gauche : ce fut le cas à Clermont-Ferrand, à Amiens (création de deux nouvelles universités) et à Nanterre (création d'une UFR de droit rattachée à l'université Paris V)²⁴. La loi Sauvage de 1980 a modifié la composition des conseils d'université en attribuant plus de la moitié des sièges aux enseignants de rang magistral. Dans l'ensemble, l'action politique d'Alice Saunier-Séité s'est concentrée sur le rétablissement du pouvoir des professeurs d'université, action saluée à de nombreuses reprises par des universitaires proches du gaullisme comme les historiens Pierre Chaunu ou François-Georges Dreyfus.

Pour conclure, on peut s'interroger sur ce qu'il reste du gaullisme universitaire en 1981. L'alliance entre scientifiques et politiques, telles qu'elle s'était développée par deux fois à la Libération et des années 1960 a vécu. Elle fut certainement le fruit de circonstances exceptionnelles, mais aussi une véritable rencontre entre un projet politique et une vision du rôle de la science dans le monde du XXe siècle. Elle n'a pas survécu à la réactivation et à la radicalisation des clivages au sein de l'université qui a découlé des événements du Mai 68. Il serait faux cependant de n'y voir que la conséquence d'un durcissement des positions gouvernementales sur les questions d'éducation et de recherche, entraînant une reconfiguration des interlocuteurs privilégiés de l'administration. Ce sont les équilibres internes au monde académique qui sont remis en question, avec l'apparition de nouveaux

²³ Marc-Olivier Déplaudé, « Une mobilisation contre-révolutionnaire : la refondation du syndicat autonome des enseignants de médecine en mai 1968 et sa lutte pour la « sélection » », *Sociétés contemporaines*, n° 73, 2009, pp. 21-45.

²⁴ Cf. Antoine Prost, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 4 : *L'école et la famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelles Librairie de France, 1981, pp. 353 sq.

agendas orientés autour des questions de gouvernance des universités et des différentes instances universitaires, CPU, conseils des UFR et des universités ou Comité consultatif des universités. Les syndicats, de gauche comme de droite, prennent le pas sur les réseaux informels.

Pour autant, à la lecture de cette évolution, peut-on schématiser le gaullisme universitaire comme un conservatisme ? Oui, en ce qu'il s'incarne effectivement chez les plus traditionnalistes en matière d'enseignement supérieur et de recherche dans les années 1970. Mais ce serait oublier une première configuration, opérationnelle et féconde durant les premières années de la Ve République. Il y aurait donc, à défaut d'un groupe d'universitaires gaullistes bien identifié, des gaullismes universitaires successifs, porteurs de visions concurrentes, voire opposées de l'institution universitaire.